



Traduction des chartres des syndicats de pierceur européens et américain

By Guylaine



Sommaire

APP	3
CRITERE APP pour chaque pierceur postulant.....	3
CRITERE APP pour l'agrément du magasin	3
DETAILS	3
Salle de stérilisation	3
Salle d'attente	4
Salle de Piercing	4
Espace du personnel	4
Association Suisse ASTP (tattoo)	5
CABA (Canadian association of body arts)	6
APTI (Italie)	7
ASPP (Grande Bretagne).....	8



APP

CRITERE APP pour chaque pierceur postulant

- Photocopie du formulaire de postulat
- Un questionnaire ci-joint dûment rempli (à la main de préférence)
- Une photocopie du certificat AFPS
- Agrément signe de la DRASS (équivalence USA)
- Preuve de l'expérience dans le piercing (K bis par exemple) daté ou article de presse sur le candidat

CRITERE APP pour l'agrément du magasin

- Une vidéo à 360° du magasin en progressant (salle d'attente, accueil, salle de piercing, salle de stérilisation et tous les autres espaces) ainsi que l'intérieurs des tiroirs, placards.

Un accompagnement audio est le bienvenu

- 25 \$ pour l'étude de la vidéo
- Une photographie de l'autoclave, avec au dos la précision du model de l'appareil ainsi que le n° de série
- Photocopie des deux derniers spore-tests par autoclaves utilisé dans l'établissement
- Photocopie du contrat de complaisance utilisé au sein de l'établissement.
- Photocopie de la fiche de soin délivré par l'établissement postulant
- Photocopie de la carte de visite
- Un ou deux supports publicitaires utilisés pour promouvoir l'établissement

DETAILS

- Sont acceptés, les comptoirs en verre et en toute surface non poreuse (pouvant être désinfecté plusieurs fois par jour)
- Un dispensaire à gant doit être à disposition

Salle de stérilisation

- Un espace clos et séparé destiné a la décontamination ainsi qu'a la stérilisation, les deux aires devant être bien distincte et signalée (Symbole Bio Hazard dans la zone dite « sale »)
- Sol non poreux dans la salle de stérilisation / et de piercing
- Le nettoyeur a ultrasons et l'évier utilisé pour rincer le matériel contaminé doivent être positionné au moins aussi loin que possible de l'autoclave afin d'éviter la contamination du

matériel autoclavés. Si l'espace est un problème, une séparation de plexiglas peut résoudre ce dernier et ainsi assurer la différenciation nette des aires sales et propres.

- Un nettoyeur à ultrasons sera l'équipement minimum exigé pour traiter les éléments contaminés
- Un second nettoyeur à ultrasons destiné au traitement des bijoux neufs est conseillé
- Une aération ou VMC est conseil dans cet espace de stérilisation
- L'évier contaminé ne servira jamais aux lavages de mains

Salle d'attente

- Aucun équipement destiné au processus de la stérilisation ne doit être présent dans cet espace
- La partie destinée aux personnels doit être équipé d'évier et de savon en dispensaire ainsi que d'essuie main d'utilisation simple.

Salle de Piercing

- Salle de piercing fermée et distincte des autres pièces
- Sol non poreux facile à désinfecter
- Toute surface mis en œuvre durant la procédure de piercing doit être non poreuse (table, desserte, étagère et mobilier).
- Les articles destinés aux piercings doivent être conservé sous conditionnement stériles et stockés dans des tiroirs ou placard dont les surfaces sont non poreuses
- Les deux aires propres et salles doivent être clairement distincte (conseillé)
- Les éléments contaminés et usagés doivent être stockés dans un container fermé qui sera estampillé Bio hazard.
- Le container à blade doit être placé dans un endroit sécurisé afin d'éviter de le renverser accidentellement. L'endroit choisi devra aussi éviter le contact avec le client durant la procédure (en hauteur par ex) tout en étant assez facile d'accès au pierceur
- Poubelle à pédales (un conseille coller un autocollant, « ne pas toucher » sur le couvercle)
- Tous posters, affiches doit être « nettoyables » donc sous verres et si possibles dans un matériau non poreux
- Utilisation maximum de produit à usage unique
- Tout matériel devra être manipulé avec des mains lavées et gantées.

Espace du personnel

- Accès a un lavabo obligatoire
- Lavabo à pédale ou à lentille infrarouge



Association Suisse ASTP (tattoo)

- Containeur à aiguilles prévu à cet effet
- Ustensiles à usage unique au possible
- Produits adaptés à la désinfection et aux prescriptions
- Cotisation annuelle
- Satisfaire aux conditions d'hygiène
- Avoir suivi les cours sur l'hygiène
- Être inscrit au registre du commerce

CABA (Canadian association of body arts)

- Autoclave ou chemiclave
- Consentement en double exemplaire
- Port de gant en latex
- Feuille de soin

APTI (Italie)

- Séparation des différents locaux de piercing, de stérilisation, de tatouage et accueil
- Conditionnement sous sachet stérile du matériel réutilisable, et nettoyage et protection du plan de travail
- Utilisation de matériaux non allergisants en accord avec les normes nationales
- Utilisation de bijoux biocompatibles tant pour la vente que pour l'implantation
- Aiguilles à usage unique
- Utilisation de nettoyeur à ultrasons pour la décontamination à froid de l'instrumentation réutilisables et d'un autoclave classe B
- Utilisation de test hélix pour chaque stérilisation et d'un spore test mensuel
- Contrat de complaisance signés en double exemplaire, fiche informative sur les soins
- Transparence vis-à-vis du client quelque soit l'information demandée
- Exercer depuis plus de six mois
- Satisfaire aux tests d'admissions de L'APTI
- Avoir assisté aux cours de stérilisations et d'hygiène dispensés (Corso Sanitario per Operatore del Tatuaggio e Piercing) Si le candidat ne peut présenter ce document il devra le présenter sans faute 12 mois plus tard après son inscription à l'APTI
- Passé l'équivalence de L'AFPS